



**HAL**  
open science

## Licence AES (administration économique et sociale)

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence AES (administration économique et sociale). 2015, Université de Bordeaux. hceres-02037608

**HAL Id: hceres-02037608**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037608v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

## Rapport d'évaluation

### Licence Administration économique et sociale

- Université de Bordeaux

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Didier Houssin, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Droit, science politique, économie, gestion

Établissement déposant : Université de Bordeaux

Établissement(s) cohabilités : /

La licence *Administration économique et sociale* (AES) de l'Université de Bordeaux a pour objectif d'offrir une formation pluridisciplinaire autour des trois disciplines de base que sont le droit, l'économie et la gestion, qui doit permettre une poursuite d'étude dans les masters d'économie, de gestion et de droit ou une professionnalisation rapide, notamment par le stage de troisième année (L3). La licence est gérée par un département AES au sein de la faculté d'économie, gestion et AES du collège Droit, science politique, économie et gestion. Elle se déroule sur le site de Bordeaux et pour les deux premières années sur les sites d'Agen et Périgueux. Elle s'articule autour d'un tronc commun important en première année (L1) et en deuxième année de licence (L2) et sur deux parcours et quatre options en L3 : 1) *Administration générale et territoriale options économie et sciences sociales* ; 2) *Administration générale et territoriale options droit public et sciences sociales* ; *Administration et gestion des entreprises option gestion, droit des affaires et droit social* ; et *Administration et gestion des entreprises option gestion, droit et stage en entreprise*. La licence est proposée principalement en formation initiale. En 2013-2014, il y avait 695 inscrits en L1, 259 en L2 et 190 en L3 sans qu'on ne connaisse la répartition entre les trois sites.

## Avis du comité d'experts

La structure et le contenu des enseignements est en adéquation avec les objectifs de la formation. En particulier, la forte pluridisciplinarité revendiquée est atteinte sans renier les fondamentaux en droit, économie et gestion. Les connaissances et compétences attendues à l'issue de la licence sont bien renseignées. La licence forme les étudiants aux problématiques, méthodologies et techniques fondamentales en économie, droit et gestion (avec une ouverture aux sciences politiques et à la sociologie). L'ensemble est cohérent et s'organise autour d'un tronc commun au cours des deux premières années, avec des options en semestre 4 permettant de mieux connaître les parcours de troisième année et d'obtenir les pré-requis pour la spécialisation de troisième année. La spécialisation est donc progressive par les options en L1 et L2 et se poursuit en L3 par le choix entre deux parcours, pour lesquels les poursuites d'études, ou les débouchés, correspondent bien aux objectifs scientifiques et professionnels.

La licence s'inscrit naturellement dans le champ *Droit, science politique, économie, gestion* et son positionnement au sein de l'établissement apparaît comme clair. Le positionnement vis-à-vis de la recherche est plus délicat du fait du niveau de formation et de la pluridisciplinarité. De plus, aucune structure de recherche n'est directement impliquée dans la licence mais certains modules (comme la recherche documentaire) doivent permettre un début d'initiation. Si des licences AES existent dans d'autres universités régionales (Toulouse, Pau, Limoges) ou nationales, celle de Bordeaux se distingue par sa technicité revendiquée, son équilibre entre les trois domaines enseignés (droit, économie et gestion, DEG par la suite) et la poursuite d'étude qu'elle permet. Le dossier mentionne un partenariat avec le Mouvement des entreprises de France (Medef) pour les stages, l'information fournie aux étudiants et la participation au conseil de département même si nous ne savons pas sur quelle base juridique repose ce partenariat. Sur les sites d'Agen et de Périgueux, les collectivités jouent un rôle dans le financement de la formation ainsi qu'au conseil du département qui gère les formations.

Il y a peu d'éléments disponibles concernant la composition précise de l'équipe pédagogique dans le dossier, par exemple il existe des responsables d'année et de parcours dont on ne connaît pas l'identité. Ou encore, nous ne savons pas si des professionnels interviennent dans la formation. Le pilotage de la formation est assuré par deux instances : le conseil de département qui semble autonome vis-à-vis de la faculté et le conseil de perfectionnement composé des responsables de la licence, des enseignants et des représentants des étudiants qui se réunit deux fois par an pour faire un bilan du déroulement de la formation. Deux membres extérieurs à l'université, un représentant du monde de l'entreprise et un représentant de l'administration publique, siègent au conseil de département.

On note une forte réduction des effectifs entre la L1 et la L2 : environ un quart des étudiants inscrits en L1 sont admis en L2. Ceci s'explique par un taux d'abandon élevé et des problèmes d'orientation initiale ainsi que par un échec important des étudiants, malgré l'existence de dispositifs d'aide à la réussite dont l'efficacité pourrait être questionnée. Par la suite, la réussite s'améliore considérablement en L2 (69 %) puis en L3 (90 %). Pour l'équipe pédagogique, cette perte importante s'explique par des problèmes d'orientation et d'information lors de l'inscription. On passe d'environ 700 inscrits en L1 à 260 en L2 et 200 en L3. Pour cette dernière année, les effectifs sont très faibles par rapport au nombre de parcours. Il aurait été utile de connaître les effectifs par parcours ainsi que les taux de réussite non renseignés ici. Il n'est donc pas possible de connaître l'attractivité et la réussite dans chacun des parcours. Nous manquons d'information sur les poursuites d'études, tant quantitative que sur les masters suivis. Nous manquons également d'information sur l'insertion professionnelle qui semble ne pas être négligeable (47 étudiants diplômés en 2009-2010 sur 125 répondants se sont insérés professionnellement) tant après la L3, qu'après d'autres diplômes à la suite de la licence. En définitive, les effectifs sont stables et les taux de réussite progressent au fil des années. La licence AES est moins attractive (selon le dossier) comparée à d'autres formations de même niveau en droit, économie-gestion. Mais les informations manquent pour se prononcer précisément sur ces différents points.

## Éléments spécifiques de la mention

<p>Place de la recherche</p>	<p>Peu d'éléments sont indiqués et l'initiation à la recherche paraît un peu faible alors que les débouchés sont principalement les masters, si ce n'est un module de méthodologie de recherche documentaire en S2 et des cours réalisés par des enseignants-chercheurs actifs en recherche.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La place de la professionnalisation est bonne. À chaque semestre en L1 et L2 il y a un cours de deux heures de méthodologie du projet professionnel. À noter qu'il y a également une option « préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement » en L3. Il y a également une option « entrepreneuriat » en L2 qui repose sur l'élaboration d'un business plan en équipe. Le certificat C2i est intégré à la maquette. Des conférences et rencontres avec des professionnels sont mentionnées. L'intervention de professionnels est toutefois présentée comme un point à améliorer dans l'autoévaluation. Le Medef apparaît comme le seul interlocuteur pour Bordeaux sans que l'on connaisse la nature de la relation. Les collectivités territoriales sont mentionnées concernant Agen et Périgueux.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Un stage est possible pour l'un des parcours en troisième année, associé à un mémoire évalué par les professionnels. Un stage facultatif est possible, ce qui ne consolide pas la formation, mais il y a peu d'éléments sur ce point. Il n'y a pas de projet tuteuré, ce qui paraît contradictoire avec le module entrepreneuriat présent en deuxième année.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>La place de l'international est faible, eu égard au caractère pluridisciplinaire et à l'objectif de polyvalence de la formation : langues en option en première année, pas d'enseignement en langue étrangère, aucune mobilité sortante, un peu plus de mobilité entrante, pas de collaboration ou délocalisation étrangère.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Nous avons peu d'information sur l'origine des étudiants. Il semble que la formation attire principalement des néo-bacheliers et notamment des diplômés de bac professionnel et technique. Des actions ciblées sont organisées comme une journée d'accueil sur le campus, la visite de lycées, la participation à des salons, etc. sans pour autant régler le problème soulevé par le responsable de la formation, de l'orientation subie des bacheliers. Il existe des passerelles de la licence vers d'autres formations, notamment les licences DEG, et vers des formations plus professionnelles (licences professionnelles LP ou IUT à la fin du semestre 1 S1). Pour autant, nous ne savons pas dans quelles proportions les étudiants utilisent</p>

	effectivement ces passerelles. Un dispositif d'aide à la réussite est géré par un secrétariat spécifique. Il repose sur les éléments suivants : un enseignant référent en L1, du monitorat, des « enseignements dirigés » dont on a du mal, à partir des informations fournies, à saisir la différence avec les cours magistraux et les travaux dirigés qui restent majoritaires. Ces éléments sont conformes à ce qui est attendu d'une licence.
Modalités d'enseignement et place du numérique	La licence est en formation initiale classique. Pas ou peu d'innovations pédagogiques à l'exception des enseignements dirigés (voir ci-dessus). On peut noter la présence d'un Équipement de Nouvelles Technologies et de moodle qui est peu utilisé, et d'une autoformation de 10 heures exclusivement en ligne au S1 concernant l'expression écrite. Des dispositifs existent au niveau de l'université pour l'accueil des publics spécifiques.
Évaluation des étudiants	Les méthodes d'évaluation classiques s'appuient sur le contrôle continu et les examens semestriels avec deux sessions par semestre. La formation applique le règlement commun aux licences en matière de délivrance des crédits ECTS, du diplôme et en matière de compensation, lequel est clairement présenté. DEUG délivré aux étudiants ayant validé les 4 premiers semestres (120 crédits).
Suivi de l'acquisition des compétences	Le suivi des compétences est réalisé par le biais de l'évaluation et par un dispositif spécifique en première année (enseignant référent) mais pas pour les autres années. Il n'y a pas de portefeuille de compétences défini.
Suivi des diplômés	Le suivi des diplômés est assuré par l'établissement et non par le département. Les données fournies sont très parcimonieuses et insuffisantes pour l'évaluateur mais également pour les responsables de la formation.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Un conseil de perfectionnement existe et rassemble les enseignants, les représentants étudiants et les responsables de la formation. Il réalise un bilan de fonctionnement sur les aspects pédagogiques, administratifs, fonctionnels, ressources humaines. Il se réunit à la fin de chaque période (semestre, année). Les enseignements sont évalués par l'établissement et sont utilisés par le conseil de département pour faire évoluer la formation sans qu'on ne connaisse les détails de cette évaluation. Les instances existent mais les informations communiquées ou disponibles pourraient être plus détaillées.

## Synthèse de l'évaluation de la formation

### Points forts :

- La cohérence de la formation est forte et sa spécialisation progressive sans renier l'interdisciplinarité entre droit, économie et gestion.
- L'intégration dans le milieu socio-économique de la formation est de qualité.

### Points faibles :

- Le suivi des étudiants, tant en termes de poursuite d'études que de situation professionnelle, est insuffisant.
- L'échec en première année est important.
- La sensibilisation à la recherche et l'ouverture internationale sont insuffisamment développées.

### Conclusions :

Cette formation au contenu et à la structure de qualité devrait s'efforcer d'investir principalement dans les éléments hors enseignements. En particulier, elle devrait renforcer fortement le suivi des étudiants sortants de la formation et améliorer sa notoriété et sa communication vis-à-vis tant des futurs étudiants que des professionnels. De la même manière, améliorer le suivi des compétences des étudiants serait bénéfique pour la formation. Par ailleurs et afin de pérenniser son fonctionnement sans dépendre uniquement de la motivation des responsables, la formation devrait un peu plus institutionnaliser ses relations avec les acteurs économiques et publics ainsi que sa gouvernance. L'insertion d'enseignements réalisés par des professionnels pourrait être un plus dans cette optique. Enfin, elle pourrait veiller à conserver un certain équilibre démographique entre ses différents parcours de troisième année.

# Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas formulé d'observation.